



PRÉFET DE L'AUBE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

CHIFFRES DE LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE BILAN DE LA SEMAINE N° 16

Troyes, le lundi 25 avril 2022

Le préfet de l'Aube et les forces de l'ordre demeurent mobilisés en 2022 pour diffuser des messages de vigilance, de prévention et de conseils en matière de sécurité routière afin d'inviter chaque conducteur à adopter un comportement responsable sur les routes.

De nombreux comportements inadaptés et dangereux restent cependant toujours constatés.

Ainsi, durant la semaine écoulée, les forces de l'ordre ont procédé aux verbalisations suivantes :

- 176 excès de vitesse ;
- 18 faits de conduite sous l'empire d'un état alcoolique ;
- Aucun fait de conduite sous l'emprise de stupéfiants ;
- 18 faits d'usage du téléphone au volant ;
- 11 faits de défaut de port de la ceinture de sécurité ou de dispositif de retenue pour enfant ;
- 12 faits de conduite sans permis de conduire ;
- 15 faits de refus de priorité ;
- 32 véhicules immobilisés en raison d'infractions graves au code de la route ;
- 23 suspensions administratives immédiates de permis de conduire.

Prévision des contrôles routiers

Dans un but de prévention et de sensibilisation des usagers de la route, le préfet de l'Aube publie une partie des contrôles routiers pour la semaine à venir.

Période	Secteurs des contrôles
Mardi 26 avril - matin	RD 677 Lavau - Arcis-sur-Aube
Mardi 26 avril - matin	RD 373 St-Oulph
Mercredi 27 avril - après-midi	Avenue Henri Barbusse - Troyes
Jeudi 28 avril - matin	Rue Notre Dame des près - Saint-André-les-Vergers
Vendredi 29 avril - après-midi	RD 619 Barberey – Fontaine les grès
Vendredi 29 avril - après-midi	RD 619 Bar-sur-Aube – Vendevre-sur-Barse
Dimanche 1 ^{er} mai – après-midi	RD 660 Fontvannes - Vulaines

La Sécurité routière lance la 7^e édition de ses concours innovation

Le **Prix innovation** permet de labelliser des produits et des services proposés par des entreprises de toute taille.

Elles sont invitées à présenter leur candidature sur le site de la Sécurité routière jusqu'au 8 novembre 2022 en présentant une innovation qui contribue à la sécurité routière, possède un caractère innovant et respecte les réglementations tout en étant accessible à un large public.

Pour s'inscrire : <https://www.securite-routiere.gouv.fr/le-concours-innovation/prix-innovation-candidatures>

Le **Challenge innovation** récompense des initiatives étudiantes en lien avec la sécurité routière en attribuant des dotations pour développer leur produit. Ce Challenge est organisé en partenariat avec le Bureau national des élèves ingénieurs (BNEI), la Conférence des grandes écoles (CGE), la Conférence des directeurs des écoles françaises d'ingénieurs (CDEFI) et France Universités. Les étudiants qui souhaitent soumettre leur projet de candidature peuvent le faire sur le site <https://www.innovstreet.fr> jusqu'au 31 décembre 2022.

Concours en ligne, remise des prix en mars 2023.

Depuis la première édition du Prix innovation, 39 initiatives ont été primées, et 21 projets récompensés dans le cadre du Challenge innovation.



Contact presse

Bureau de la représentation de l'État et de la communication
Tél : 03 25 42 35 00
Mél : pref-communication@aubes.gouv.fr

Préfecture de l'Aube
Tél : 03 25 42 35 00
2, rue Pierre LABONDE
CS 20 312- 10025 Troyes Cedex
www.aube.gouv.fr

 @Prefetaube
 @Prefet10